

Liste des pièces justificatives à fournir obligatoirement :

L'héritier qui effectue la démarche auprès de l'établissement bancaire doit fournir les documents suivants :

- Son extrait d'acte de naissance
- Les extraits d'actes de naissance de chaque ayant droit désigné dans l'attestation
- Un extrait d'acte de naissance du défunt et une copie **intégrale** de son acte de décès
- Si le défunt était marié, un extrait d'acte de mariage du défunt
- Un certificat d'absence d'inscription de dispositions de dernières volontés.

Vous pouvez vous le procurer auprès de l'association pour le développement du service notarial (ADSN) ou auprès du fichier central des dispositions de dernières volontés (FCDDV).

La production du certificat d'absence d'inscription de dispositions de dernières volontés coûte 18 €.

J'atteste que le présent document comporte la signature de l'ensemble des héritiers.

Par ailleurs, je reconnais être le seul responsable en cas d'attestation mensongère ou erronée.

Réalisé à _____

Le _____

Signature de la personne attestant de
l'identification des héritiers

Signature de l'ensemble des Héritiers (Indiquer Nom, Prénom, Date de naissance et Qualité de l'héritier)